

## BANQUE DE GESTION EDMOND DE ROTHSCHILD MONACO

au capital de 12.000.000 euros

Siège Social : 2, avenue de Monte-Carlo - MC 98000 Monaco

### Bilan au 31 décembre 2007

(en euros)

<b>ACTIF</b>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>
Caisse, Banques Centrales, C.C.P. ....	21 197 430,00	16 079 307,68
Créances sur les Etablissements de Crédit.....	856 792 801,53	588 115 572,35
Opérations avec la clientèle .....	109 450 645,25	126 760 353,35
Obligations et autres titres à revenu fixe .....	0,00	0,00
Participations et autres titres détenus à LT.....	0,00	0,00
Parts dans les entreprises liées .....	306 125,79	306 833,71
Autres immobilisations financières .....	85 926,00	
Immobilisations incorporelles .....	7 044 683,08	7 404 666,10
Immobilisations corporelles .....	1 217 982,24	1 468 570,27
Autres Actifs .....	5 504 431,50	8 743 502,59
Comptes de régularisation.....	1 810 190,66	2 293 791,87
<b>TOTAL DE L'ACTIF .....</b>	<b>1 003 410 216,05</b>	<b>751 172 597,92</b>
<b>PASSIF</b>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>
Dettes envers les Etablissements de Crédit .....	133 603 902,81	150 858 112,88
Opérations avec la clientèle .....	814 758 422,72	545 492 464,93
Autres Passifs .....	8 026 696,42	11 850 062,77
Compte de régularisation .....	7 974 734,76	7 784 530,32
Provisions pour risques et charges.....	3 063 998,39	2 746 605,39
Capitaux propres hors (FRBG).....	35 982 460,95	32 440 821,63
Capital souscrit .....	12 000 000,00	12 000 000,00
Réserves .....	17 200 000,00	14 580 017,07
Report à nouveau.....	465 821,63	358 914,61
Résultat de l'exercice.....	6 316 639,32	5 501 889,95
<b>TOTAL DU PASSIF .....</b>	<b>1 003 410 216,05</b>	<b>751 172 597,92</b>

**Hors Bilan au 31 décembre 2007**  
(en euros)

	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
Engagements de financement		
Engagements de garantie.....	773 292,00	273 292,00
Engagements sur titres		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Engagements de financement .....	53 845 166,00	48 416 392,53
Engagements de garantie.....	18 880 575,80	20 838 748,35
Engagements sur titres		

**Compte de résultat au 31 décembre 2007**  
(en euros)

	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>
Intérêts et produits assimilés.....	38 853 872,03	25 496 789,26
Intérêts et charges assimilées .....	(32 230 712,23)	(20 646 866,99)
Revenus des titres à revenu variable.....	5 754,35	5 370,18
Commissions (produits) .....	21 144 266,03	19 402 046,83
Commissions (charges) .....	(1 554 685,03)	(1 402 825,75)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation...	6 796 837,46	7 651 644,33
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés .....		
Autres produits d'exploitation bancaire .....	1 065 541,49	975 091,66
Autres charges d'exploitation bancaire .....	(4 062 447,40)	(3 463 825,41)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE.....</b>	<b>30 018 426,70</b>	<b>28 017 424,11</b>
Charges générales d'exploitation.....	(17 932 989,02)	(16 836 289,21)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immo. incorp. et corp. ....	(2 147 488,57)	(1 597 881,05)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION .....</b>	<b>9 937 949,11</b>	<b>9 583 253,85</b>
Coût du risque.....	(292 000,00)	(868 943,94)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION.....</b>	<b>9 645 949,11</b>	<b>8 714 309,91</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	0,00	(100 794,61)
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT .....</b>	<b>9 645 949,11</b>	<b>8 613 515,30</b>
Résultat exceptionnel.....	(99 026,79)	(99 744,35)
Impôt sur les bénéfices.....	(3 230 283,00)	(3 011 881,00)
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées .....		
<b>RESULTAT NET .....</b>	<b>6 316 639,32</b>	<b>5 501 889,9</b>

---

---

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES 2007

### **1. PRINCIPES GENERAUX ET METHODES**

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées (cf. CRC 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002).

Conformément au règlement 97/02 du 21/02/1997 modifié, notre Banque est dotée d'un Contrôle Interne, dans les conditions prévues par ledit règlement.

### **2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

L'activité unique de la Banque étant la gestion de portefeuille, son intervention sur les marchés financiers se fait essentiellement au titre d'intermédiaire. Elle ne traite pas d'instruments dérivés, sauf occasionnellement l'achat ou vente d'options couvertes pour le compte de la clientèle. Elle n'a pas de ce fait de risque de contrepartie sur produits dérivés.

#### **2.1. Conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions du règlement 89/01 modifié, les créances, les dettes, les engagements hors-bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en euros au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

#### **2.2. Participations et parts dans les entreprises liées**

Les titres de participation sont comptabilisés à leur cours historique.

#### **2.3. Immobilisations**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et en vertu des taux couramment admis.

Un amortissement exceptionnel comptable sur la clientèle apportée en 1991 a été pratiqué.

#### **2.4. Instruments financiers**

Dans le cadre de son activité de gestion, la banque a été amenée à traiter des opérations d'options de change et sur valeurs mobilières pour le compte de sa clientèle. Il n'existait aucune position ouverte pour compte propre au 31 décembre 2007.

#### **2.5. Intérêts et Commissions**

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

## 2.6. Engagements de retraite

Les indemnités de départ à la retraite découlant de la Convention Collective Monégasque du Personnel des Banques ne sont pas couvertes par des contrats d'assurance. La provision totale s'élève à K€ 165 au 31.12.2007.

## 2.7. Fiscalité

La banque a dégagé cette année encore un chiffre d'affaires sur Monaco inférieur à 75%. Selon les dispositions fiscales monégasques, elle reste soumise au champ d'application de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, au taux de 33 1/3 %, soit K€ 3 230.

## 3. INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN

### 3.1. Les créances et dettes

Les créances et dettes, exprimées en milliers d'euros se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

#### Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubriques (milliers d'EUROS)	Durée <= 3 mois	3 mois < durée <= 1 an	1 an < durée <= 5 ans	durée > 5 ans
Créances sur les établissements de crédit	844 878	11 915		
Créances sur la clientèle	99 087	10 281	83	
Dettes envers les établissements de crédit	124 039	9 565		
Comptes créditeurs de la clientèle	804 392	10 366		

Les créances et dettes sur établissements de crédit comprennent des opérations avec les banques du Groupe Edmond de Rothschild et sont retracées dans le tableau suivant :

#### Ventilation des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation

Rubriques (milliers d'EUROS)	Total	Dont opérations se rapportant à des entreprises	
		Liées	ayant un lien de participation
Créances sur les établissements de crédit	856 793	61 968	3 821
Dettes envers les établissements de crédit	133 604	63 431	-

Le solde de l'actif correspond en grande partie au placement de l'excédent des ressources sur les emplois ; le risque de contrepartie fait l'objet d'une analyse régulière par le Conseil d'Administration de la Banque.

Les créances sur la clientèle sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

**3.2. Tableau des filiales et Participations**

Filiales et Participations	Capital  (en K€)	Quote- part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos (en K€)	Divi- dendes	Obser- vations Date de création
Incentive Management SAM	150	100 %	(0)		09/07/2002
Edmond de Rothschild Conseil et Courtage d'assurance SAM	150	100 %	181		26/10/2005

**3.3. Les Immobilisations**

Les immobilisations, exprimées en milliers d'euros, s'analysent pour l'exercice 2007, selon le tableau ci-dessous :

TYPE D'IMMOBILISATION	Montant brut début d'exercice 2007	Acquisit. 2007	Cessions 2007	Dotations aux amort. 2007	Amort. cumulés au 31.12.07	Valeur résiduelle en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :						
- Frais d'établissement/ Licence GIE CB	47			5	32	15
- Fonds commercial	5 935	1 300		457	457	6 778
- Logiciels	5 937	149		1 259	5 834	252
- Acomptes divers						
- Certificat d'associations G dépôts	86		86			
Sous-total	12 005	1 449	86	1 721	6 323	7 045
Immobilisations corporelles :						
- Agencements, installations et autres immo. corporelles	5 039	163		426	3 999	1 203
- Acomptes divers		15				15
Sous-total	5 039	178		426	3 999	1 218
Total Immobilisations	17 044	1 627	86	2 147	10 322	8 263

L'ensemble de ces immobilisations est utilisé pour l'activité propre de la banque.

**3.4. Les Fonds Propres**

Les fonds propres de la banque sont, à l'issue de cet exercice et après intégration des résultats, de 35,982 millions d'euros.

Conformément à ses statuts et aux propositions d'affectation du résultat 2007 établies par le Conseil d'Administration, les réserves évoluent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Montants affectés au 31/12/2007	Affectation résultats 2007	Montants après affectation 2007
Réserve statutaire	1 200	-	1 200
Réserve facultative	16 000	3 200	19 200

### 3.5. Les Provisions

Elles sont constituées pour partie par une provision pour réclamations clients dotée pour 450 K€, par une provision pour risques liés à la gestion d'un montant global de 2 126 K€ et par une provision litige complémentaire qui s'élève à 308 K€.

### 3.6. Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2007 (en milliers d'euros)

Postes	Montants		Total
	Euros	Devises	
<b>Actif</b>			
Créances sur les établissements de crédit	1 433	965	2 398
Créances sur la clientèle	543	422	965
<b>Total inclus dans les postes de l'actif</b>	<b>1 976</b>	<b>1 387</b>	<b>3 363</b>
<b>Passif</b>			
Dettes envers les établissements de crédit	624	577	1 201
Comptes créditeurs de la clientèle	1 306	530	1 836
<b>Total inclus dans les postes du passif</b>	<b>1 930</b>	<b>1 107</b>	<b>3 037</b>

### 3.7. Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs (en milliers d'euros) :

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Résultats de change hors-bilan	80	
Charges constatées d'avance	222	
Produits divers à recevoir	1 382	
Charges à payer - personnel		5 582
Charges à payer - fournisseurs		468
Charges à payer - apporteurs		1 806
Charges à répartir		
Divers	126	119
<b>Total Comptes de Régularisation</b>	<b>1 810</b>	<b>7 975</b>

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	5 261	5 302
Débiteurs divers	243	
Créditeurs divers		1 874
Dépôts de garanties reçus		30
Impôt à payer au FISC		821
<b>Total Autres</b>	<b>5 504</b>	<b>8 027</b>

### **3.8. Contre-valeur en euros de l'actif et du passif en devises**

Contre-valeur en K€

Total de l'Actif 364 142

Total du Passif 361 370

## **4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS-BILAN**

### **4.1. Contrats de Change non dénoués au 31.12.2007 (en milliers d'euros)**

Postes	A recevoir	A livrer
Euros achetés non reçus	305	
Devises achetées non reçues	958	
Euros vendus non livrés		216
Devises vendues non livrées		1 044
Total opérations de change au comptant	1 263	1 260
Euros à recevoir, devises à livrer	25 548	22 830
Devises à recevoir, euros à livrer	22 142	24 782
Devises à recevoir, devises à livrer	5 134	5 119
Total opérations de change à terme	52 824	52 731

Les opérations retracées ici ne révèlent pas de position significative pour compte propre de la banque.

### **4.2. Opérations sur instruments de change conditionnels (en milliers d'euros)**

Achats de Calls 8 371

Ventes de Calls 8 371

Achats de Puts 19 007

Ventes de Puts 19 007

Pour ces opérations, la Banque n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire. L'ensemble des opérations est effectué de gré à gré.

## **5. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT**

### **5.1. Ventilation des Commissions pour l'exercice 2007 (en milliers d'euros)**

Rubriques	Charges	Produits
Opérations de change et d'échange	13	14
Opérations sur titres pour le compte de la clientèle	1 203	14 513
Autres prestations de services financiers	339	6 164
Autres opérations diverses de la clientèle		453
Total commissions	1 555	21 144

Les produits sont perçus de la clientèle. Concernant les commissions payées, elles représentent essentiellement les frais engagés pour le compte de la clientèle, auprès des différents intermédiaires financiers, établissements de crédit ou autres.

### **5.2. Gains sur opérations des portefeuilles de négociation**

Ce poste traduit le résultat des opérations suivantes :

- opérations d'achat et de vente de titres effectués par la banque, essentiellement sur les marchés obligataires pour K€ 5 872.

- opérations de change pour K€ 845.

- Solde du bénéfice des opérations sur instruments de change conditionnels pour K€ 80.

### **5.3. Charges générales d'exploitation - Frais de personnel -**

L'évolution des frais de personnel se traduit comme suit au cours de l'exercice 2007 (en milliers d'euros) :

	2007	2006
- Salaires et traitements	11 201	10 546
- Charges de retraite	980	798
- Autres charges sociales	1 446	1 338
- Formation Professionnelle	79	66
Total	13 706	12 748

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été régularisée en fonction des effectifs et de leurs droits à congé au 31.12.2007. Le complément de provision correspondant a été porté en charge, en salaires et traitements, au Compte de Résultat.

### **5.4. Charges et produits exceptionnels**

Charges exceptionnelles	(218 K€)
Produits exceptionnels	119 K€
Résultat exceptionnel	(99 K€)



## **6. AUTRES INFORMATIONS**

**6.1. L'effectif de la banque était de 88 personnes au 31 décembre 2007.**

**6.2. Rappel des résultats de la banque sur les 5 dernières années :**

	Résultat en milliers d'euros
2003	542
2004	1 394
2005	2 755
2006	5 502
2007	6 317

### **6.3. Ratios prudentiels**

#### **6.3.1. *Ratio de solvabilité***

Ce ratio permet de mesurer le rapport entre les fonds propres de la banque et l'ensemble des risques encourus par la banque, risques pondérés en fonction du risque de solvabilité des bénéficiaires, et doit être au moins égal à 8 %, limite largement respectée.

#### **6.3.2. *Coefficient de fonds propres et de ressources permanentes***

Un arrêté au 28 juin 2007 a abrogé le règlement du comité de la réglementation bancaire n° 86-17 relatif au coefficient de fonds propres et de ressources permanentes.

#### **6.3.3. *Coefficient de liquidité***

Le coefficient de liquidité permet de suivre et de contrôler la faculté d'un établissement à rembourser notamment ses dépôts exigibles à très court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ratios ont été définis par le règlement CRB 88/01 modifié.

Ainsi, au 31.12.2007, la liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois était pour la banque de 140 %, le minimum requis étant de 100 %.

#### **6.3.4. *Contrôle des grands risques***

L'objectif poursuivi par la réglementation bancaire est de diviser les risques de chaque établissement bancaire et de proportionner chacun d'eux à son assise financière afin d'être toujours en mesure de faire face à la défaillance d'une entreprise (cf. CRB 93/05 modifié). La Banque respecte l'ensemble des prescriptions.

#### **6.3.5. *Gestion des risques de taux***

La Banque a pour politique d'adosser systématiquement ses échéances actif / passif. Aucun risque de taux particulier n'est à signaler.

### **6.4. Réserves obligatoires**

Conformément au Règlement n° 2818/98 de la BCE, la Banque constitue mensuellement les Réserves obligatoires.

RAPPORT GENERAL DES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2007

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi vous nous avez confiée, par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2007, pour les exercices 2007, 2008 et 2009.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- le total du bilan s'établit à ..... 1.003.410.216,05 €

- le compte de résultat fait  
apparaître un bénéfice  
après impôt de ..... 6.316.639,32 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2007, le bilan au 31 décembre 2007, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date, et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2007, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2007 ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monaco, le 21 avril 2008.

Les Commissaires aux Comptes,

Claude PALMERO

Frank MOREL